



Rhône-Alpes, Drôme
Montjoyer
Serre Gros

Maison forte de la Calmette

Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000329
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison forte
Appellation : la Calmette
Parties constituantes non étudiées : cour, cellier, resserre, chenil

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1835, B, 13 ; 1984, B, 13

Historique

La Calmette, dont l'étymologie « calma » signifie lieu inculte et broussailleux, est une maison forte située dans la vallée de la Citelles et dominée par le donjon de Montlucet. Son origine remonterait à la fin du 12^e siècle : en 1193, elle est habitée par le sire Pierre de Lauzère qui se nomme « Seigneur de la Calmette ». Les de Leuze y habitaient au 15^e siècle et en 1484 ce fief devient l'apanage des de Ferre, nobles verriers reconnus dans la région, qui ont probablement reconstruit la maison forte. Ils s'intitulent seigneurs de la Calmette ou de la Verrière. Les verreries de Montlucet et Citelles étaient très actives à cette époque. Les de Ferre conservent la Calmette jusqu'au 19^e siècle, et leurs héritiers la vendent vers 1830 à Jean-Louis Chambon qui la revend dans la foulée. Sur le plan cadastral de 1835, le bâtiment est désigné comme château de la Calmette. Flanqué de trois tours, son plan est identique à celui d'aujourd'hui, mais les tours sont maintenant dans un état de délabrement avancé. Le bâtiment a été très remanié au cours des siècles. L'aile gauche conserve une petite fenêtre datable du 15^e siècle. Le corps de logis a été bâti en deux campagnes. Une reprise de construction est nettement visible en élévation ; la partie gauche (nord-ouest) présente des vestiges architecturaux datables du 16^e siècle, celle de droite (nord-est) s'est ajoutée au début du 17^e siècle, comme en témoignent la porte d'entrée, des portes intérieures et surtout la structure de l'escalier. La plupart des baies ont été remaniées aux 18^e et 19^e siècles, et des dépendances élevées après 1835 dans la cour à l'est, contre le mur de clôture, et également à l'extérieur (20^e siècle). Actuellement, la Calmette, en cours de restauration, va devenir un relais de chasse.

Période(s) principale(s) : Fin du Moyen Age, 1^{ère} moitié 17^e siècle, 19^e siècle
Période(s) secondaire(s) : 15^e siècle, 16^e siècle, 20^e siècle

Description

Situé près du ruisseau de Citelles, le bâtiment présente un plan en U autour d'une cour fermée au sud par un mur de clôture. Construit en moellon de calcaire, ses angles sud-ouest, sud-est et nord-est sont cantonnés de tours dont il ne reste que les bases à l'état de vestiges ; la tour sud-ouest est en partie remontée, la tour nord-est est éventrée. Le corps de logis occupe le fond de la cour. Les ailes en retour forment des corps plus bas et abritent des dépendances : l'aile droite, en partie sans toiture, est en très mauvais état ; l'un des corps abrite un chenil. L'aile gauche, bâtie dans la pente, compte un étage de soubassement ; elle comporte trois niveaux sur cour et un demi de plus en façade extérieure ouest, dont la base présente un fruit. L'élévation sur cour, qui a peu d'ouvertures, conserve une petite fenêtre en pierre de taille à encadrement chanfreiné

et à linteau épais orné d'une double accolade. Cette aile est en cours de restauration (toiture, étage de soubassement couvert d'une dalle de béton récente, percement de fenêtres). Une resserre en appentis s'adosse au mur de clôture de la cour, et un petit corps de bâtiment (reconstruit) communique avec la tour d'angle sud-ouest. Le corps de logis, au fond de la cour, est constitué de deux corps accolés, celui de gauche un peu plus élevé ; la reprise de construction (ancienne chaîne d'angle du corps de gauche) apparaît nettement. Les deux comptent 4 niveaux, mais de hauteur décalée. La façade sur cour, orientée au sud, montre des ouvertures disparates. Les vestiges d'une fenêtre à meneau à appui mouluré subsistent dans le corps de gauche, au 3e niveau, et ceux d'une fenêtre à traverse dans le corps de droite, où se situe la porte d'entrée en plein cintre. Les deux corps possèdent également de petites baies carrées chanfreinées. La différence de construction entre les deux parties est également visible dans l'élévation postérieure, au nord. L'élévation du corps de gauche est pratiquement aveugle, sauf deux jours chanfreinés dans le comble ; sa base est formée de pierres posées en assises sur la hauteur d'un étage, et conserve, près de l'angle nord-ouest, deux corbeaux de pierre en quart-de-rond. Cette partie, bâtie dans la pente, comprend un étage de soubassement du côté ouest. Les baies sont plus nombreuses dans l'élévation postérieure du corps de droite, à 3 travées irrégulières comprenant des fenêtres à linteau segmentaire ; la travée de petites baies proche de la reprise de construction éclaire la cage d'escalier. Chaque corps est couvert d'un toit à longs pans de tuiles creuses, bordé d'une génoise à 3 rangs qui fait retour horizontal sous les pignons est et ouest, formant fronton. L'entrée du corps de logis, par la cour, donne sur un couloir qui distribue des pièces à droite et la cage d'escalier à gauche. L'escalier est tournant, à mur noyau et volées droites en pierre ; une volée descend dans le cellier voûté (étage de soubassement), auquel donne accès une porte en plein cintre. L'entrée de la volée en retour menant du rez-de-chaussée à l'étage est voûtée d'arêtes, et deux voûtes d'arêtes couvrent le palier de l'étage, qui forme retour à gauche avant la volée menant au 3e niveau. Le logis, en travaux, n'a pas été totalement visité.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; grès ; enduit partiel ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile creuse, tuile plate mécanique

Plan : plan régulier en U

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, comble à surcroît

Couvrements : voûte en berceau ; voûte d'arêtes

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, restauré

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue générale.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600461NUCA



Elévisions côté ouest.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600539NUCA



Elévation ouest, détail
du fruit à la base du mur.



Mur de clôture, détail du vestige
de la tour d'angle sud-est.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600541NUCA



Élévation nord.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600542NUCA



Détail de l'élévation nord, tour
effondrée sur l'angle nord-est.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600543NUCA



Vue d'ensemble de la façade sur
cour, depuis la porte d'entrée
pratiquée dans le mur de clôture.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600544NUCA



Vue partielle de la façade sur
cour, côté gauche, montrant
la reprise de construction.
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600545NUCA



Aile gauche sur cour, 2e niveau,
détail : fenêtre à piédroits chanfreinés
et à linteau chargé d'une accolade .
Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600546NUCA



Escalier. Palier de l'étage
couvert de voûtes d'arêtes.

Phot. Geneviève Jourdan
IVR82_20102600547NUCA

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan, Hélène_Corbelin
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale.

IVR82_20102600461NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations côté ouest.

IVR82_20102600539NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation ouest, détail du fruit à la base du mur.

IVR82_20102600540NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture, détail du vestige de la tour d'angle sud-est.

IVR82_20102600541NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord.

IVR82_20102600542NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'élévation nord, tour effondrée sur l'angle nord-est.

IVR82_20102600543NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade sur cour, depuis la porte d'entrée pratiquée dans le mur de clôture.

IVR82_20102600544NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la façade sur cour, côté gauche, montrant la reprise de construction.

IVR82_20102600545NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aile gauche sur cour, 2e niveau, détail : fenêtre à piédroits chanfreinés et à linteau chargé d'une accolade .

IVR82_20102600546NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier. Palier de l'étage couvert de voûtes d'arêtes.

IVR82_20102600547NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation